



Lyon, le 7 octobre 2024

SECTION
RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON

ASSEMBLÉE ANNUELLE ÉLECTIVE 2024

POUVOIR (à dater et à signer obligatoirement)

A renvoyer **avant le lundi 4 novembre 2024** à :

SMLH

**Section des membres de la Légion d'honneur
33, rue Bossuet
69006 LYON**

Ou par mail à : secretaire@smlh-rhone.com

*Si vous ne pouvez participer à l'assemblée électorale du samedi 30 novembre 2024 à 10 heures, vous pouvez donner pouvoir à un autre sociétaire, en vous assurant au préalable que cette personne sera bien présente physiquement à l'assemblée et qu'elle est à jour de sa cotisation 2024. Les pouvoirs non nominatifs seront considérés comme bénéficiant au président du comité auquel appartient le votant. Tout pouvoir doit être daté et signé et ne comporter aucune rature ni surcharge. Il doit être envoyé par voie postale au siège de la section indiqué ci-dessus ou par mail (ne pas oublier de dater et de signer), **avant le lundi 4 novembre 2024.***

Il est bien précisé qu'il ne sera admis aucun pouvoir le jour de l'assemblée.

Je soussigné(e)

Madame/Monsieur..... (Prénom et nom),

Demeurant :

Sociétaire du comité (*merci de préciser*) à jour de la cotisation 2024, ne pouvant assister à l'assemblée électorale du samedi 30 novembre 2024 au lycée Ampère, donne pouvoir à :

Madame/Monsieur

Demeurant à :

Sociétaire à jour de sa cotisation 2024 et **présent lors de cette assemblée électorale.**

A, le

Signature obligatoire